

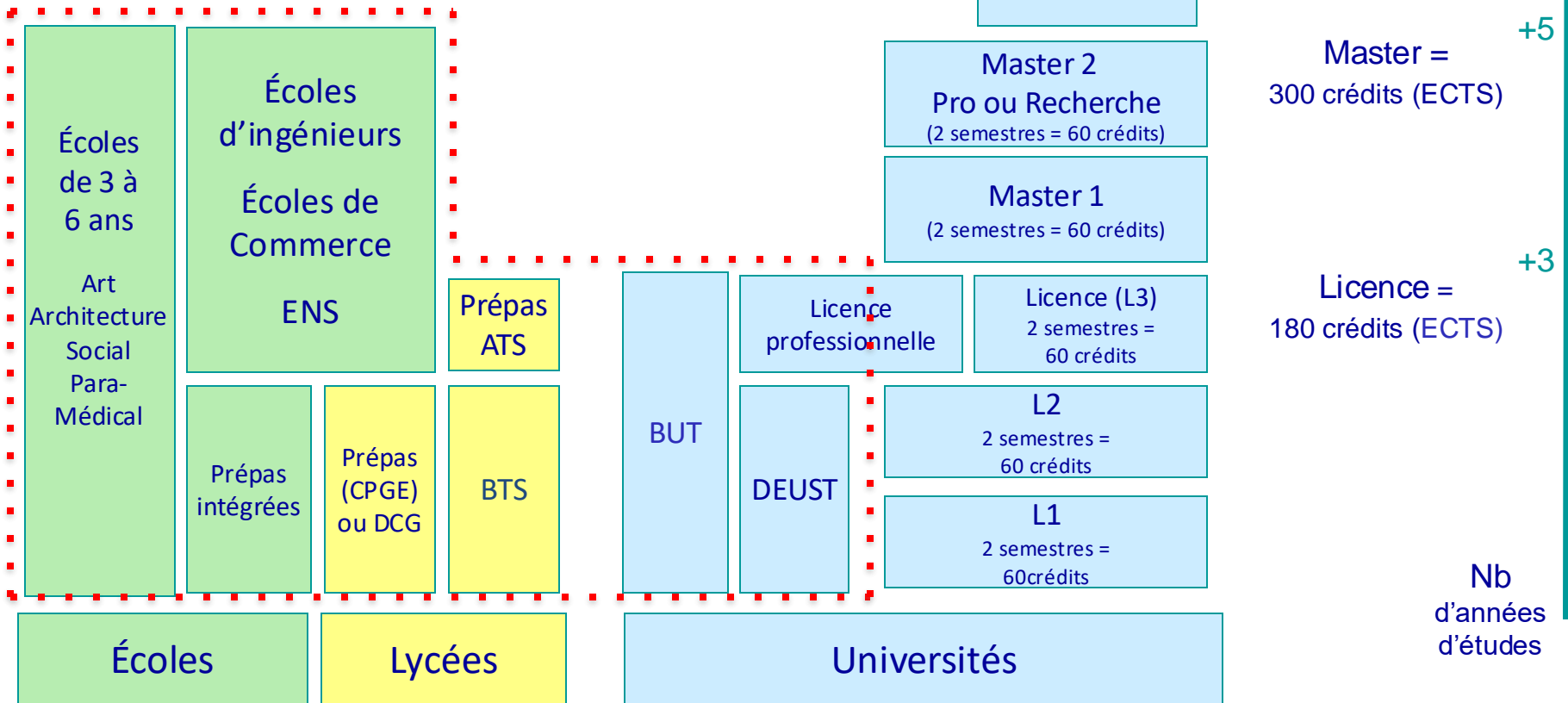
---

# **Informations sur l'orientation post-bac et Parcoursup**

**LAVP, 2 octobre 2024**

# Schéma des Etudes Supérieures

## Filières sélectives post bac



## Les enseignements de spécialité

- Les auditeurs choisissent en fin de 2<sup>de</sup> une combinaison de 3 enseignements de spécialité (4h chacun) qu'ils suivront en 1<sup>re</sup>.
- A la fin de l'année de 1<sup>re</sup>, ils choisiront, parmi ces 3 enseignements de spécialité, les 2 enseignements qu'ils poursuivront en classe de T<sup>ale</sup> (à raison de 6h chacun).

## Les enseignements de spécialité

Sont proposées au LAVP les spécialités suivantes :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères (LLCE) (anglais)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
HLP	HLP	HLP	HLP	HLP	HLP	HLP	HLP	HLP	HLP	HLP	SES
LLCE	LLCE	LLCE	LLCE	HGGSP	HGGSP	HGGSP	SVT	SVT	SVT	SVT	LLCE
HGGSP	M	PC	SES	M	PC	SES	HGGSP	M	PC	SES	HGGSP
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
SES	SES	SES	SES	SES	SES	SES	M	M	M	M	M
LLCE	LLCE	HGGSP	HGGSP	SVT	SVT	SVT	LLCE	LLCE	HGGSP	SVT	SVT
M	PC	M	PC	HGGSP	M	PC	HGGSP	PC	PC	HGGSP	PC

!

Vous choisissez  
1 combinaison  
de 3 spécialités

- HLP** : Humanités Littérature Philosophie
- LLCE** : Langues Littératures et Cultures Etrangères - Anglais
- HGGSP** : Histoire-Géographie Géopolitique Sciences Politiques
- M** : Mathématiques
- SVT** : Sciences de la Vie et de la Terre
- PC** : Physique-Chimie
- SES** : Sciences Economiques et Sociales

## Les 24 combinaisons possibles au LAVP en 2024-2025

Attention : En Terminale, il ne sera pas possible de garder ensemble HLP et SES.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

## Calendrier 2024



**17 Janvier > 14 Mars > 3 Avril 2024**

**Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier**

### TOUT AU LONG DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE

• Je poursuis ma réflexion et je participe aux **jours portes ouvertes** des formations qui m'intéressent et aux **salons d'orientation** pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.

Si je suis lycéen, je participe à la **2<sup>e</sup> semaine de l'orientation** dans mon lycée. C'est une opportunité de rencontres et d'échanges pour affiner mon projet.

### DU 17 JANVIER AU 14 MARS

• Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.

• Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations). Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

### JEUDI 14 MARS — Dernier jour pour formuler mes vœux

### FÉVRIER-MARS

Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2<sup>e</sup> conseil de classe.

### MERCREDI 3 AVRIL — Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux

Des vidéos tutorielles sont proposées sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) pour me guider à chaque étape.



Si je suis en situation de handicap ou atteint d'un trouble de santé invalidant, je peux renseigner dans mon dossier Parcoursup une **fiche de liaison** pour préciser mes besoins à la rentrée. Cette fiche n'est pas obligatoire et elle n'est pas transmise aux formations pour l'examen de mon dossier. Je pourrai ensuite demander à Parcoursup de la transmettre automatiquement au référent handicap de la formation choisie pour faciliter mon accueil.



À savoir — Plus de 9000 formations en apprentissage sont disponibles. Pour beaucoup d'entre elles, je peux formuler des vœux tout au long de la procédure (pas de date limite). Je bénéficie d'un accompagnement pour trouver un employeur.

3

**30 Mai > 12 Juillet 2024**

**Je reçois les réponses des formations et je décide**

### JEUDI 30 MAI — Début de la phase d'admission principale

• Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.

• À partir du 30 mai, je reçois les propositions d'admission (réponse Oui ou Oui-si\*) au fur et à mesure et en continu.

• Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

### DU 16 AU 23 JUIN

Les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves écrites de baccalauréat.

### MARDI 11 JUIN — La phase d'admission complémentaire est ouverte

### DU 1<sup>er</sup> AU 3 JUILLET — Classer ses vœux en attente par ordre de préférence

À compter du 1<sup>er</sup> juillet, je dois classer par ordre de préférence les vœux en attente que je souhaite conserver.

### LUNDI 8 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, je dois effectuer mon inscription administrative selon les modalités précisées dans mon dossier. C'est la dernière étape avant la rentrée.

### VENDREDI 12 JUILLET — Fin de la phase principale

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission dans le cadre de la phase principale.

## Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

### DÈS LE 30 MAI 2024

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classes prépa, IFSI, écoles, etc.), je peux demander un **accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée** (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) ou dans un **centre d'information et d'orientation (CIO)** pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.

### DU 11 JUIN AU 12 SEPTEMBRE 2024

La phase d'admission complémentaire me permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup.

### À PARTIR DU 4 JUILLET 2024

Je peux solliciter depuis mon dossier un **accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)** de mon académie.

Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.



À partir du 30 mai, les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant et les sportifs de haut niveau qui n'ont pas trouvé de formation adaptée à leurs besoins spécifiques peuvent saisir les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) et demander le **réexamen de leur dossier si leur situation particulière justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.**

\*La réponse « Oui-si » signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (mise à niveau, soutien, tutorat...). Ce dispositif de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.

# Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**

# Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la **Cité des métiers**



# CITÉ DES MÉTIERS

## INFORMATION ET CONSEIL SANS RENDEZ-VOUS

Bienvenue à la Cité des métiers de Paris !

Vous vous posez des questions sur votre avenir, vous ne savez pas par où commencer ? Nous proposons de rencontrer des conseillers ou de participer à notre programmation, en venant nous rencontrer sur place ou à distance.

Nos services sont gratuits, nos échanges sont anonymes et le conseil sur place est proposé sans prendre rendez-vous.



**CHOISIR SON  
ORIENTATION**



**TRAVAILLER  
S'INFORMER SUR LES  
MÉTIERES ET L'EMPLOI**



**ÉVOLUER,  
SE FORMER, SE  
RECONVERTIR**



# La Cité des métiers

<https://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/cite-des-metiers>

## Choisir son orientation

---

Pour préciser ses intérêts, définir ses choix ; découvrir le monde professionnel et les métiers ; élaborer un projet d'études et de formation ; connaître le fonctionnement du système éducatif... Des conseillers d'orientation répondent à vos questions sur ces thématiques.

**Le pôle est ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 18h et le samedi de 12h à 18h.**

# La Cité des métiers

<https://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/cite-des-metiers>

## Travailler, s'informer sur les métiers et l'emploi

---

Pour s'informer sur les offres d'emploi et de contrat en alternance, les métiers, sur des points de droit du travail ou des mesures pour l'emploi, améliorer ses techniques de recherche d'emploi, mieux cibler sa recherche d'emploi...

**Le pôle est ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 18h.**

**Nous vous proposons aussi du conseil à distance.**

Pour prendre rendez-vous téléphonique avec un conseiller, merci de suivre les liens suivants. Les créneaux sont ouverts semaine par semaine, le lundi :

[Conseiller 1](#) 

[Conseiller 2](#) 

[Conseiller 3](#) 

Ou par mail à [travailleretsinformer1\(at\)offre.universcience.fr](mailto:travailleretsinformer1(at)offre.universcience.fr), en précisant votre demande, votre âge, votre situation professionnelle actuelle et votre numéro de téléphone. Un conseiller vous recontactera.

# La Cité des métiers

<https://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/cite-des-metiers>

## Évoluer, se former, se reconvertir

---

Pour faire le point sur sa situation et son expérience professionnelle, s'informer sur le bilan de compétences, son contenu, ses objectifs et des modalités d'accès, s'informer sur les métiers, les secteurs d'activité et leur évolution, identifier ses compétences et les métiers vers lesquels les transférer, s'informer sur la validation des acquis de l'expérience (VAE), identifier le diplôme correspondant à son expérience pour valider ses acquis... Pour préciser ses droits à la formation professionnelle continue, trouver la formation la mieux appropriée à son projet professionnel, connaître la réglementation et l'organisation de la formation continue...

**Le pôle est ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 18h.**

**Nous vous proposons aussi du conseil à distance.**

Pour prendre rendez-vous téléphonique avec un conseiller, merci de suivre les liens suivants. Les créneaux sont ouverts semaine par semaine, le lundi :

[Conseiller 1](#) 

[Conseiller 2](#) 

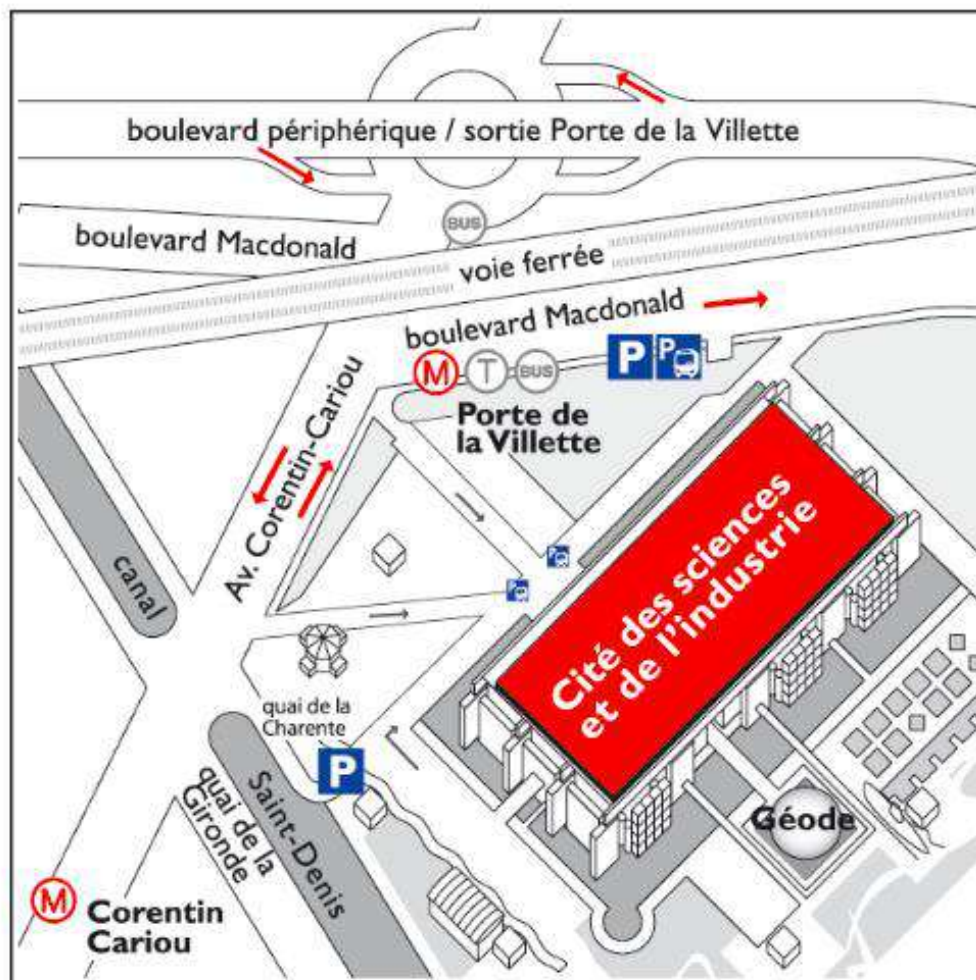
[Conseiller 3](#) 

Ou par mail à [travailleretsinformer1\(at\)offre.universcience.fr](mailto:travailleretsinformer1@offre.universcience.fr), en précisant votre demande, votre âge, votre situation professionnelle actuelle et votre numéro de téléphone. Un conseiller vous recontactera.

# CITÉ DES MÉTIERS

## Adresse :

Cité des sciences et de l'industrie - 30, avenue Corentin-Cariou - 75019 Paris.



# Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la **Cité des métiers**
- Assister au **forum d'orientation** au lycée d'adultes le **16 novembre** (9h – 13h)

# Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la **Cité des métiers**
- Assister au **forum d'orientation** au lycée d'adultes le **16 novembre**
- Utiliser les **ressources numériques publiques et gratuites** :
  - ☐ Sur le site de *L'Etudiant*

<https://www.letudiant.fr/test.html>

## Tests d'orientation - Études



Les tests d'orientation études vous aideront à choisir quel type de formation est fait pour vous. Êtes-vous fait pour des études courtes ou longues ? Avez-vous le profil d'un étudiant en université, école spécialisée, classe prépa, école de commerce ou d'ingénieur... Faites les...

[Voir plus](#) ▼



**Pour quelles études  
êtes-vous fait ?**



**Quelles spécialités  
du bac général sont  
faites pour vous ?**



**L'alternance, c'est  
pour moi ?**



**Êtes-vous fait pour  
un BTS ?**



**Êtes-vous fait pour  
suivre des études à  
l'université ?**



# Métiers

LES MÉTIERS PAR SECTEURS

LES FICHES MÉTIERS DE A À Z

TESTS D'ORIENTATION

LES MÉTIERS QUI RECRUTENT

OBTENIR UN COACHING MÉTIER

JEUNES ET ENTREPRENEURS

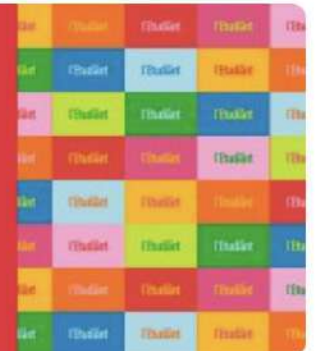
PORTRAITS MÉTIERS

AFFICHER PLUS

L'Etudiant met à votre disposition de nombreux contenus pour trouver votre futur métier et réussir votre orientation. Nos fiches métiers, classées par secteur, par niveau d'études et par affinités vous aideront à en savoir plus sur les missions, les compétences et les salaires des différents métiers. Découvrez quel métier est fait pour vous grâce à nos tests métiers et aux portraits de jeunes professionnels, ainsi que des conseils pour mettre toutes les chances de votre côté !

## Annuaire des métiers

TROUVEZ LE MÉTIER QUI VOUS CORRESPOND →



# Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la **Cité des métiers**
- Assister au **forum d'orientation** au lycée d'adultes le **2 mars**
- Participer au **salon de l'Étudiant** et aux **portes ouvertes** des formations et des universités
- Utiliser les **ressources numériques** publiques et gratuites :
  - Sur le site de *L'Étudiant*
  - Consulter le site Onisep Horizons 21<sup>e</sup>  
<https://www.horizons21.fr/>

<https://www.horizons21.fr/>



**HORIZONS21<sup>e</sup>**

Au lycée, construisez  
vos choix de spécialités

**Simulez vos combinaisons de spécialités et  
découvrez les perspectives de formations et  
de métiers qui s'offrent à vous.**

**Vous êtes actuellement en classe de...**

Seconde générale et technologique

Première générale

Première technologique



## Bienvenue sur le Portail de l'Alternance

Une plateforme dynamique pour faciliter l'accès aux ressources et services autour de la formation en alternance.



## Explorer l'alternance

L'alternance comprend trois types de contrats : le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation et la Pro-A. Véritable passerelle vers l'emploi et la qualification, cette voie de formation repose sur des périodes alternées d'enseignements en organisme de formation et en entreprise.

Ce dispositif permet ainsi à l'alternant d'obtenir une certification reconnue ainsi qu'une expérience professionnelle, tout en étant rémunéré.

Pour l'entreprise, l'alternance constitue un mode d'accès privilégié à des compétences nouvelles et à des profils adaptés à ses besoins spécifiques.

## Qui peut être alternant ?

Les conditions pour être alternant diffèrent selon le type de contrat choisi.

### Pour le contrat d'apprentissage :

- Les jeunes de 16 ans jusqu'à la veille de leurs 30 ans (les jeunes ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire peuvent commencer un contrat d'apprentissage dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans et un jour.)
- Certains publics au-delà de 29 ans : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu via un précédent contrat, [les personnes en situation de handicap](#), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou titre visé, les sportifs de haut niveau.

### Pour le contrat de professionnalisation :

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus afin de compléter leur formation initiale ;
- Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus.
- Bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- Personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé (contrat unique d'insertion - CUI).

### Pour la Pro-A :

- Salariés en contrat de travail à durée indéterminée (CDI) ;
- Salariés bénéficiaires d'un contrat unique d'insertion (CUI) à durée indéterminée ;
- Salariés, sportifs ou entraîneurs professionnels, en contrat de travail à durée déterminée (CDD)
- Salariés placés en activité partielle.
- De plus, le salarié ne doit pas avoir atteint un niveau de qualification équivalant à une certification professionnelle enregistrée au RNCP et correspondant au grade de la licence (Bac +3).